

LA LETTRE S

#91 / Actualité du Siéml / Mai 2024

SIÉML
Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire

ÉDITO

Le marché de gros de l'électricité est volatil et le sera de plus en plus dans les années à venir, quoi que l'on en dise... Les deux seules façons de se couvrir contre les aléas sont d'une part la sortie autant que faire se peut de ce marché via la contractualisation directe avec des producteurs d'électricité (si possible renouvelable et locale), et d'autre part les prises de position sur le marché à terme. Pour faire simple, plus on anticipe la couverture de nos besoins, moins l'électron est cher. Il faut regarder loin devant nous, à un horizon de deux ou trois ans. Dans le même temps, les règles de la commande publique imposent des durées de contrat relativement courtes, bridant ainsi les anticipations. Et dans le cas des groupements d'achat, elles obligent à cristalliser la liste des membres du groupement à l'entrée de l'appel à la concurrence. Cela veut donc dire que le groupement d'achat d'électricité fonctionne tel un château fort. Il baisse le pont levé en amont d'un risque d'agression, mais ne peut laisser ce pont levé ouvert trop longtemps, sous peine de fragiliser toute la communauté alors que le risque approche. Notre groupement d'achat lance dès le début de l'été son marché subséquent pour d'ores et déjà acheter l'électricité dont nous aurons tous besoin en 2026 et 2027. Il faudra donc attendre un certain temps avant que nous puissions abaisser de nouveau le pont levé et accueillir de nouveaux membres.

Jean-Luc Davy
président du Siéml

PARTENARIAT SIÉML-ENEDIS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR UN PLAN D'ACTIONS « À LA HAUTEUR DES ENJEUX »

Le contrat de concession de la distribution publique d'électricité signé entre le Siéml et Enedis en 2019 prévoit des conventions de partenariat de quatre ans pour répondre aux enjeux de la transition énergétique. La première convention 2020-2023 étant arrivée à son terme, le dernier comité syndical a approuvé son renouvellement pour la période 2024-2027.

Un périmètre de partenariat élargi

Ce renouvellement a été l'occasion de répondre à la recommandation formulée par la Chambre régionale des comptes lors de son contrôle en 2023, regrettant que cette première génération ne soit pas « à la hauteur des enjeux ». Pour la nouvelle période 2024-2027, Enedis et le Siéml ont souhaité conserver les trois axes de travail définis dans la première convention et approfondir ainsi les actions déjà engagées. Les deux cocontractants ont élargi par ailleurs leur coopération à quatre autres thématiques (cf. ci-contre), pour un nouveau partenariat plus transversal et plus ambitieux.

Un plan d'actions plus concret et mesurable

Pour chaque thématique de coopération, Enedis et le Siéml ont identifié une série d'actions à entreprendre, incluant des périmètres de travail, des objectifs opérationnels et des indicateurs de suivi et de réalisation. Au total, vingt actions ont été définies pour cette nouvelle période et doivent permettre, notamment, de favoriser l'appropriation des politiques énergétiques nationales et locales, de poursuivre les actions de maîtrise des consommations, d'anticiper les enjeux liés au développement de la recharge de véhicules électriques en résidentiel collectif, de renforcer l'accompagnement auprès des collectivités pour le raccordement des énergies renouvelables, de renforcer les actions de la lutte contre la précarité énergétique et d'initier le bilan carbone de la concession départementale sur la partie travaux pour réduire l'empreinte des chantiers d'électrification, ce qui serait une première en France.

THÉMATIQUES DE COOPÉRATION 2024-2027

Axes initiaux

- Planification énergétique et prospective énergétique
- Maîtrise de la consommation et de la pointe électrique
- Intégration des énergies renouvelables

Nouveaux axes

- Développement vertueux et cohérent des nouveaux usages
- Bilan carbone de la concession
- Lutte contre la précarité énergétique
- Opportunités d'expérimentations

PARTENARIAT SIÉML/ENEDIS CONGRÈS DE LA FNCCR

La signature officielle de la convention 2024-2027 lors du prochain congrès de la FNCCR lancera ce partenariat plus ambitieux entre le Siéml et Enedis pour répondre aux enjeux de la transition énergétique en Maine-et-Loire.

- Jeudi 27 juin, 10 heures, stand d'Enedis, Centre des congrès Micropolis de Besançon.

LES RDV SIÉML DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DEUX ATELIERS VISITES EN JUIN !

En 2024, le Siéml propose aux élus et techniciens des collectivités quatre visites de terrain et retours d'expérience sur les thématiques de la sobriété énergétique, de la rénovation des bâtiments publics et des énergies renouvelables. Les premières rencontres, organisées autour d'un atelier en salle suivi d'une visite de bâtiment exemplaire, se tiendront le mercredi 12 juin à Saint-Barthélemy-d'Anjou sur le thème de la rénovation thermique des groupes scolaires, et le 26 juin à Miré sur l'efficacité énergétique dans une commune rurale.

→ Programme et inscription sur www.sieml/agenda

UNE MATINÉE DÉDIÉE À LA MÉTHANISATION MERCREDI 3 JUILLET | TERRA BOTANICA

Le Siéml est mobilisé aux côtés de ses partenaires réunis au sein de CAP Métha 49 pour lever les freins au développement de la méthanisation en Maine-et-Loire. Dans ce cadre, le syndicat organise avec le Département un temps d'échange pour restituer aux collectivités et acteurs locaux les résultats de l'étude départementale sur la production de biogaz et partager, en atelier, les enjeux de la filière ainsi qu'un avenir co-construit de la méthanisation en Maine-et-Loire.

→ Programme et inscription sur www.sieml/agenda

PRENEZ DATE !

SALON DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE DIMANCHE 22 SEPTEMBRE | SIÉML

Prenez RDV pour essayer plusieurs voitures électriques en un seul lieu et un seul jour ! Le salon du véhicule électrique évolue. Grâce à un partenariat avec Electric Test Days, un système de réservation permettra de prendre rendez-vous en amont pour tester les modèles de véhicules de nombreuses marques. Une partie du site sera toujours dédiée à l'exposition de voitures, au village « deux roues », aux stands d'informations (bornes de recharge...) et aux animations familiales. → www.salonduvehiculeeetrique49.fr

FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'ÉNERGIE VENDREDI 15 NOVEMBRE | TERRA BOTANICA

Le solaire : l'énergie qui rayonne ! La 9^e édition du Forum départemental de l'énergie sera consacrée à l'énergie renouvelable la plus prometteuse sur nos territoires : l'énergie photovoltaïque. Quels enjeux en Maine-et-Loire ? Comment développer le PV en toiture pour les collectivités ? Quid des centrales solaires au sol ? Quid de l'agrivoltaïsme ? Quel modèle économique pour l'autoconsommation collective ? Le programme détaillé vous sera communiqué à la rentrée.

→ RÉUNIONS STATUTAIRES / ÉVÉNEMENTS

MAR. 4 JUIN	Réunion du Bureau > Siéml
MER. 12 JUIN	Atelier-visite > Saint-Barthélemy-d'Anjou
MER. 26 JUIN	Atelier-visite > Miré
26 AU 28 JUIN	Congrès de la FNCCR > Besançon
MAR. 2 JUIL.	Comité syndical > Siéml
MER. 3 JUIL.	État des lieux et enjeux de la méthanisation en Maine-et-Loire > Terra Botanica

VISITE DU PRÉFET ET SOUS-PRÉFET AU SIÉML FOCUS SUR DES PROJETS NOVATEURS ET SUR LE FACÉ



Guidés par le Président Jean-Luc Davy, Philippe Chopin, préfet de Maine-et-Loire et Emmanuel Le Roy, sous-préfet de l'arrondissement d'Angers ont visité le site du Siéml puis assisté à la réunion du Bureau. Très à l'écoute des élus et des agents, le Préfet et sous-préfet ont pris la mesure de la diversité des missions du syndicat et relevé sa capacité à s'engager dans des projets novateurs, tels que « le premier PCRS et la première trame sombre à l'échelle d'un département ». Parmi les points inscrits à l'ordre du jour du Bureau figurait l'enveloppe du Facé – financement des aides pour l'électrification rurale – et l'évolution de son montant et de ses critères d'éligibilité. Les représentants de l'État ont été attentifs aux enjeux de cette évolution et à la mobilisation des syndicats d'énergies, réunis au sein de l'Entente régionale, pour porter ce sujet auprès de leurs parlementaires.

LOI APER ET ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ENR FORTE MOBILISATION EN MAINE-ET-LOIRE !

Un an après la promulgation de la loi d'accélération des énergies renouvelables, plus de neuf communes sur dix de Maine-et-Loire ont défini leurs zones d'accélération des EnR, accompagnées dans leur démarche par le Siéml et le réseau des générateurs de l'ADEME ! Une statistique bien supérieure aux chiffres régionaux et nationaux.

RETOUR SUR



Lundi 13 mai. Inauguration à Saint-Léger-de-Linières, parc d'activités Anjou Atlantique, de la station Anjou BioGNV (partenariat Alter énergies/Siéml) et de la borne ultra rapide Ouest Charge : une

borne EVtronic qui profitera aux premiers camions électriques qui apparaissent sur cette zone d'activités.